

Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

FORMATION

à portée
de vue

Révéler ce qui nous relie

Quels sont les propos ou comportements qui relèvent de « violences sexistes et sexuelles » dans notre quotidien professionnel ou personnel ? Quelles sont les sanctions disciplinaires ou pénales encourues ? Quels réflexes peut-on mettre en place pour y réagir ? Vers quelles structures ou dispositifs peut-on se tourner ?

Une formation au croisement de la sociologie et du droit pour mieux détecter les comportements problématiques dans notre quotidien et savoir y réagir en tant que victime, témoin, collègue ou responsable.

Objectifs de la formation

- Prendre conscience de la présence du sexisme dans le quotidien professionnel et personnel
- Prendre la mesure du caractère sanctionnable et des formes possibles des violences sexistes et sexuelles (VSS), harcèlement moral, discrimination*
- Disposer d'outils pour réagir en tant que témoin ou victime

Compétences visées

- Être en mesure d'identifier et de qualifier juridiquement une situation relevant d'une VSS, harcèlement moral, discrimination
- Savoir comment réagir en tant que témoin ou victime
- Connaître les dispositifs existants (internes et externes) en cas de VSS, harcèlement moral, discrimination

Contenu

- Les notions clefs (sexe, genre, sexisme, LGBTQIA+)
- Les ampleurs et formes du sexisme et des VSS dans notre société
- Définitions juridiques et sanctions pénales des différentes formes de VSS et discriminations
- La notion de consentement
- Les conséquences psychotraumatiques des violences
- Mes droits et devoirs en tant que professionnel·le
- Outils pour réagir en tant que témoin, collègue
- Analyses de pratiques
- Élaborer un outil de prévention pour mon équipe de travail

*En correspondance avec les dernières obligations légales, la formation couvrira également les violences relevant du harcèlement moral et des discriminations

Modalités pédagogiques

- Travail en binôme et en sous-groupes
- Exercice de reconnaissance des VSS
- Analyse de supports audio-visuels
- Quizz
- Arpentage de documents ressources
- Mises en situation à partir de situations élaborées par les stagiaires
- Élaboration d'un outil de prévention spécifique à son environnement professionnel

Ressources pédagogiques

- Données qualitatives et quantitatives (INSEE, CSA, HCE, IFOP, Interstats, Observatoire des inégalités)
- Code pénal et code du travail sur la définition des violences
- Travaux de recherche sur les VSS (Muriel Salmona, psychiatre, MIPROF)
- Supports pédagogiques de décryptage (Un podcast à soi, ARTERadio, En avant toutes (réagir en tant que témoin), le consentement avec une tasse de thé, violentomètres)
- Support de la formation, bibliographie et sitographie thématique pour aller plus loin

Public

- Professionnel·les ou bénévoles, public ou privé
- Élèves de l'enseignement supérieur

Durée

Pour les professionnel·les : 2 journées (soit 12 heures de face à face pédagogique). Une version d'une journée peut être envisagée sur demande, en adaptant les contenus et les objectifs

Nombre de stagiaires

De 6 à 15 personnes

Pour les élèves ou les étudiant·es d'un même établissement (5 groupes minimum) : 1 demi-journée, 3h30 de face à face pédagogique (objectifs et contenus adaptés)

Intervenante

Oriane Amalric est sociologue, spécialisée en sociologie du genre et en sociologie des migrations

Contact

06 24 74 03 98 - ecrire@aporteedevue.fr
www.aporteedevue.fr

À portée de vue
Siren : 101366912